

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 878 autorisant la ratification de la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 7 mai 2008 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes

Renvoi à la commission des affaires étrangères -
Rapporteuse : Mme Geneviève Colot (14 mai 2008)
- Rapport n° 924 (4 juin 2008)

Discussion et adoption le 12 juin 2008 - Projet de loi n° 156

Sénat (première lecture)

Dépôt le 12 juin 2008 - N° 395 (2007-2008)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteuse :
Mme Joëlle Garriaud-Maylam - Rapport n° 435
(2007-2008) (2 juillet 2008)

Discussion et adoption définitive le 8 juillet 2008 -
Projet de loi n° 123 (2007-2008)

Promulgation

Loi n° 2008-704 du 17 juillet 2008 publiée au J.O. du 18 juillet 2008 (p. 11488)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion de l'article unique [12 juin 2008] (p. 3352)

Intervention du Gouvernement
M. Jean-Pierre Jouyet (p. 3352)

Présentation du rapport de la commission des affaires étrangères
Mme Geneviève Colot (p. 3354)

Discussion générale
M. François Loncle (p. 3355) ; Mme Martine Billard (p. 3356) ; Mme Martine Aurillac (p. 3358) ;
M. Philippe Folliot (p. 3358)

Intervention du Gouvernement
Mme Rama Yade (p. 3359)

Discussion de l'article unique [12 juin 2008] (p. 3359)

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 3359)